

## COMPTE RENDU D'AFFICHAGE

### CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2018

Fondettes, le 31 mai 2018

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2018  
Nombre de conseillers en exercice : 33  
Présents à l'ouverture de la séance : 21  
Représentés par pouvoir : 11  
Absente: 1

L'an deux mille dix huit, le trente mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric de OLIVEIRA, Maire.

**Étaient présents** : Cédric de OLIVEIRA, Catherine PARDILLOS, Jean-Paul LAUNAY, Nathalie LECLERCQ, François PILLOT, Dominique SARDOU, Hervé CHAPUIS, Mathilde COLLIN, Sylvain DEBEURE, Philippe BOURLIER, Yves PARINGAUX, Martine ABOT, Anne JUILLET, David BRAULT, Benoît SAVARY, Laëtitia DAVID, Anne MONNEAU, Philippe LACROIX, Philippe DUBOIS, Sabine LECONTE, Jean-Pascal LUZEAU.

**Représentés par pouvoir** : Jean-Maurice GUEIT a donné pouvoir à Jean-Paul LAUNAY, Michel PASQUIER a donné pouvoir à François PILLOT, Nicole BELLANGER a donné pouvoir à Catherine PARDILLOS, Virginie AUBRIOT-VERRYDEN a donné pouvoir à Dominique SARDOU, Christophe GARNIER a donné pouvoir à Sylvain DEBEURE, Bruno MARTEL a donné pouvoir à Hervé CHAPUIS, Maryline ZUCARO a donné pouvoir à Anne JUILLET, Agnès GALLIER a donné pouvoir à Anne MONNEAU, Camille LECUIT a donné pouvoir à David BRAULT, Yanne BENOIST a donné pouvoir à Philippe DUBOIS, Ilizette SA a donné pouvoir à Philippe LACROIX.

**Secrétaires de séance** : David BRAULT et Philippe DUBOIS

#### Session ordinaire

Monsieur le Maire ayant quitté la salle avant le vote du compte administratif, Madame Catherine PARDILLOS, première adjointe au Maire, a été désignée en qualité de Présidente pour le vote du compte administratif.

-----

● **Donner acte des décisions du Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal**

Conformément à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal prend connaissance des décisions prises au titre de la délégation du Conseil Municipal au Maire.

Toutes les décisions du Maire s'inscrivent dans le cadre des crédits ouverts au budget ou des autorisations de programme et crédits de paiement votés par le Conseil Municipal.

Date	Numéro	Nomenclature - objet												
07/02/18	DC20180207C027	<b>Commande publique</b> – Contrat de cession avec la Sarl Michel Martial Organisation pour le droit d'exploitation de représentation du Festival de magie 2018 (30 067,50 TTC)												
26/02/18	DC20180226F034	<b>Commande publique</b> – Marchés pour la réfection de trottoirs et la pose de candélabres (depuis la rue Louis Marchand des Raux jusqu'à la rue de La Morandière ➤ avec la société Eiffage Route pour la réfection de trottoirs pour 9 496,80 € HT ➤ avec Bouygues Énergies pour la pose de candélabres pour 18 426 € HT)												
13/03/18	DC20180313G040	<b>Domaine et patrimoine</b> – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (L D-05 – recette 304 €)												
15/03/18	DC20180315G041	<b>Domaine et patrimoine</b> – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (Z-C D 12 – recette 304 €)												
19/03/18	DC20180319G042	<b>Domaine et patrimoine</b> – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (A-D 8 – recette 152 €)												
22/03/18	DC20180322F043	<b>Finances locales</b> – Tarifs pour enlèvement des graffitis ➤ forfait déplacement : 55,64 € ➤ forfait par m² traité : 29,25 € ➤ minimum de facturation : 70,27 €												
23/03/18	DC20180323G044	<b>Domaine et patrimoine</b> – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (Cavurne n° 38 – recette 152 €)												
23/03/18	DC20180323F045	<b>Commande publique</b> – Marché pour l'acquisition de tapis sautoir et caillebotis de perche (avec la société Marty Sports pour 8 581,10 € HT)												
26/03/18	DC20180326G046	<b>Domaine et patrimoine</b> – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (K D 09– recette 152 €)												
28/03/18	DC20180328G047	<b>Domaine et patrimoine</b> – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (K G 08– recette 152 €)												
30/03/18	DC20180330F048	<b>Commande publique</b> – Marché de fournitures concernant l'acquisition de matériels pour le service parcs et jardins <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="3">Marché de fourniture de matériel</th> </tr> <tr> <th>Objet</th> <th>Entreprise</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Lot 1</b> : tondeuse électrique/batterie</td> <td>Sarl BOISSEAU Motocult. ST AVERTIN</td> <td>2 128,73 €</td> </tr> <tr> <td><b>Lot 2</b> : 2 binettes électriques/batterie (désherbage massifs)</td> <td>LEJEAU Motoculture BALLAN MIRÉ</td> <td>3 154,50 €</td> </tr> </tbody> </table>	Marché de fourniture de matériel			Objet	Entreprise	Montant HT	<b>Lot 1</b> : tondeuse électrique/batterie	Sarl BOISSEAU Motocult. ST AVERTIN	2 128,73 €	<b>Lot 2</b> : 2 binettes électriques/batterie (désherbage massifs)	LEJEAU Motoculture BALLAN MIRÉ	3 154,50 €
Marché de fourniture de matériel														
Objet	Entreprise	Montant HT												
<b>Lot 1</b> : tondeuse électrique/batterie	Sarl BOISSEAU Motocult. ST AVERTIN	2 128,73 €												
<b>Lot 2</b> : 2 binettes électriques/batterie (désherbage massifs)	LEJEAU Motoculture BALLAN MIRÉ	3 154,50 €												

		<b>Lot 3 : 1 taille haie à perche/batterie</b>	LEJEAU BALLAN MIRÉ	814,00 €		
30/03/18	DC20180330F049	<b>Commande publique</b> – Contrat de location d'une borne interactive (pour 60 mois avec la société Rigby Capital pour la location et la société Aplus SA pour l'installation et la maintenance, moyennant 1 323 €/trimestre)				
30/03/18	DC20180330F050	<b>Commande publique</b> – Marché d'abonnement lié à l'installation d'une borne interactive dans le jardin botanique (avec la société Orange SA moyennant un abonnement mensuel variable suivant la consommation réelle)				
<b>Grille tarifaire société Orange</b>						
Paliers de consommation data en zone UE		500 Ko	500 Mo	1 Go	2 Go	5 Go
Prix mensuel HT par ligne	36 mois	6 €	26 €	36 €	60 €	75€
Prix HT du Mo hors des paliers en zone UE		1 €	0,10 €			
30/03/18	DC20180330F051	<b>Commande publique</b> – Avenant au marché d'aménagement d'une aire de jeux – parc botanique (avenant en moins-value de 168,27 € TTC pour la suppression d'un panneau informatif dans le cadre du marché passé avec la société CREA COMPOSITE)				
30/03/18	DC20180330F052	<b>Commande publique</b> – Contrat de location et de maintenance pour 13 copieurs (avec l'UGAP)				
Location des copieurs (pour 16 trimestres – tableau détaillé)						
* Montant Total HT des loyers, de la maintenance et des prestations (installation formation sur la durée du contrat						
Lieu d'installation des copieurs	Montant HT du loyer trimestriel	Montant HT maintenance/3m	Date de début du contrat	Montant HT des prestations	Montant Total HT des loyers	
1 technique	202,59 €	234,55 €	07/05/2018	107,95 €	7 102,19 €	
1 communication	202,59 €	234,55 €	19/11/2018	107,95 €	7 102,19 €	
1 CTM	92,65 €	6,82 €	25/04/2018	107,95 €	1 699, 47 €	
1 « les Tonnelles »	92,65 €	6,82 €	07/05/2018	107,95 €	1 699, 47 €	
1 service état civil	23,09 €	4,43 €	05/11/2018	107,95 €	548,27 €	
1 école C. Claudel	92 65 €	6,82 €	25/04/2018	0	1 591,52 €	
1 école F. Dolto	154,94 €	27,27 €	12/07/2018	107,95 €	3 023,31 €	
1 école G. Philipe	154,94 €	27,27 €	09/07/2018	107,95 €	3 023,31 €	
1 école La Guignière	154,94 €	27,27 €	17/07/2018	107,95 €	3 023,31 €	
1 urbanisme	116,46 €	10,23 €	04/06/2018	107,95 €	2 134,99 €	
1 service finances	116,46 €	10,23 €	22/05/2018	107,95 €	2 134,99 €	
1 La Poupardière	23,09 €	4,43 €	22/05/2018	107,95 €	548,27 €	
1 La Dorlotine	23,09 €	4,43 €	22/10/2018	107,95 €	548,27 €	
06/04/18	DC20180406F053	<b>Commande publique</b> – Marché pour la mission de coordination sécurité et protection de la santé, pour la viabilisation et l'aménagement d'un parvis et d'un mail et des abords du futur centre aquatique aux Grands-Champs (avec la société Bureau VERITAS Construction > 1 892 € HT : viabilisation et aménagement du parvis et d'un mail > 802 € HT : aménagement des abords du centre aquatique				
06/04/18	DC20180406G054	<b>Domaine et patrimoine</b> – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (Z-C G 12 – recette 304 €)				
12/04/18	DC20180412F056	<b>Commande publique</b> – Marchés pour la fourniture de plantes bisannuelles, de bulbes et de chrysanthèmes (80 à 50 % sont à la charge de la Métropole				

		<b>Marché de fourniture à bons de commande</b>		
		Objet	Attributaire	Montant maximum annuel HT
		<b>Lot 1</b> : plantes bisannuelles	Agrocampus FONDETTES	10 000 €
		<b>Lot 2</b> : bulbes	CLJ Les Tulipes de France – Centre Horticole Floriloire 49 LES PONTS DE CÉ	6 000 €
		<b>Lot 3</b> : Chrysanthèmes	Agrocampus FONDETTES	7 000 €
13/04/18	DC20180413C057	<b>Commande publique</b> – Contrat de cession avec la Sarl Michel Martial Organisation pour le droit d'exploitation de représentation d'un spectacle pour la fête de la musique le 21 juin 2018 (pour un forfait de 4 990,15 € TTC)		
16/04/18	DC20180416U058	<b>Domaine et patrimoine</b> – Avenant n°5 à la convention d'occupation précaire de terrains communaux à usage d'exploitation agricole au profit de Tours Fondettes Agrocampus à <i>titre gratuit</i> (les parcelles ZS n° 885, 85, 86 et 228 sont retirées de la convention en raison des travaux de réalisation de l'espace aquatique)		
18/04/18	DC20180418F060	<b>Commande publique</b> – Avenant pour acter la substitution de la société IDVERDE à la société GIRAUD par transmission universelle de patrimoine dans le cadre du marché de travaux d'aménagement du site des Grands Champs (les termes du marché sont inchangés)		
19/04/18	DC20180419F061	<b>Commande publique</b> – Avenant n°1 au marché de nettoyage – lot n°3 vitrerie (avec la société ATMOS TOURS pour réajustement des prix unitaires – le montant maximum du marché reste inchangé)		
23/04/18	DC20180423G062	<b>Domaine et patrimoine</b> – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (J D-27 recette 304 €)		
23/04/18	DC20180423G063	<b>Domaine et patrimoine</b> – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (J D-26 recette 304 €)		
23/04/18	DC20180423U064	<b>Domaine et patrimoine</b> – Contrat administratif d'occupation du logement communal de l'école Camille Claudel, sis 3 avenue du Général de Gaulle (loyer 600 € par mois pour un contrat de 2 ans renouvelable)		
25/04/18	DC20180425F065	<b>Commande publique</b> – Marché d'entretien et de dépannage des installations de cuisson et installations frigorifiques des cuisines des bâtiments communaux (avec la société Axima Réfrigération France pour un montant annuel de 13 200 € HT)		
25/04/18	DC20180425F066	<b>Commande publique</b> – Contrat de maintenance et d'assistance téléphonique du logiciel d'administration du droit des sols et de l'interface cartographique ARCOPOLE Pro (avec la société OCI pour un montant annuel de 2 578,77 € HT)		
27/04/18	DC20180427F068	<b>Commande publique</b> – Contrat de commercialisation avec la société FESTIK pour la vente de billetterie en ligne (à partir du 1 <sup>er</sup> juillet – la commission dépend du mode paiement et de retrait des billets, soit 0,80 centimes d'euros pour les billets vendus en ligne et entre 0,18 cts et 0,36 cts pour les billets vendus sur place)		

30/04/18	DC20180430A069	<b>Domaine et patrimoine</b> – Utilisation par l'Association France Shaolin du dojo Guy Lebaupin (mise à disposition à titre gracieux pour une compétition sportive)												
02/05/18	DC20180502F070	<b>Commande publique</b> – Marché pour l'acquisition de quatre tribunes mobiles (avec la société GED EVENT pour 4 894,32 € TTC – gymnase Pilorger /Club basket)												
02/05/18	DC20180502G071	<b>Domaine et patrimoine</b> – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (Z-C G-11 – recette 152 €)												
03/05/18	DC20180503G072	<b>Domaine et patrimoine</b> – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (D D-1 – recette 304 €)												
04/05/18	DC20180504F073	<b>Commande publique</b> – Marché de transports scolaires <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="background-color: #e1eef6;">Marchés SARL GROSBOIS TAV Voyages – prix HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 33%;">Ramassage scolaire</td> <td style="width: 33%;">Forfait journalier</td> <td style="width: 33%; text-align: right;">389,60 €</td> </tr> <tr> <td>Transport d'enfants vers le restaurant scolaire</td> <td>Forfait midi</td> <td style="text-align: right;">83,34 €</td> </tr> <tr> <td>Transport d'enfants pour les sorties culturelles et sportives</td> <td colspan="2">Marchés à bons de commande avec un montant maximum de 30 000 €</td> </tr> </tbody> </table>	Marchés SARL GROSBOIS TAV Voyages – prix HT			Ramassage scolaire	Forfait journalier	389,60 €	Transport d'enfants vers le restaurant scolaire	Forfait midi	83,34 €	Transport d'enfants pour les sorties culturelles et sportives	Marchés à bons de commande avec un montant maximum de 30 000 €	
Marchés SARL GROSBOIS TAV Voyages – prix HT														
Ramassage scolaire	Forfait journalier	389,60 €												
Transport d'enfants vers le restaurant scolaire	Forfait midi	83,34 €												
Transport d'enfants pour les sorties culturelles et sportives	Marchés à bons de commande avec un montant maximum de 30 000 €													
11/05/18	DC20180511F074	<b>Commande publique</b> – Marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'entrée du cimetière du cœur historique (avec le Cabinet BRIGITTE BARBIER pour un forfait fixe de rémunération de 7 100 € HT)												
14/05/18	DC20180514G075	<b>Domaine et patrimoine</b> – Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (D G-08 – recette 304 €)												
16/05/18	DC20180516G077	<b>Domaine et patrimoine</b> – Renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière du cœur de ville (A D-26 recette 304 €)												

## **1 - DL20180530M01 – Finances locales – Approbation du compte de gestion du budget principal 2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **déclare** que le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal pour le budget principal de l'exercice 2017, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

COMpte DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2017 –				
Intitulé		Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
<b>Recettes</b>	Réalisations	4 358 539,57 €	12 188 871,16 €	16 547 410,73 €
<b>Dépenses</b>	Réalisations	7 141 564,44 €	10 909 489,02 €	18 051 053,46 €
<b>Résultat</b>	Excédent	---	1 279 382,14 €	---
	Déficit	2 783 024,87 €	---	1 503 642,73 €

## **2 - DL20180530M02 – Finances locales – Approbation du compte de gestion du annexe commerces 2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **déclare** que le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal pour le budget annexe commerces de l'exercice 2017, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

<b>COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE COMMERCES – EXERCICE 2017 –</b>				
<b>Intitulé</b>		<b>Section d'investissement</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Total des sections</b>
<b>Recettes</b>	Réalisations	1 044 555,79 €	1 066 344,45 €	2 110 900,24 €
<b>Dépenses</b>	Réalisations	24 416,19 €	1 558 297,34 €	1 582 713,53 €
<b>Résultat</b>	Excédent	1 020 139,60 €	---	528 186,71 €
	Déficit	---	491 952,89 €	---

### **3 - DL20180530M03 – Finances locales – Approbation du compte de gestion du budget annexe du lotissement Cormier Véron 2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **déclare** que le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal pour le budget annexe du lotissement Cormier Véron de l'exercice 2017, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

<b>COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT CORMIER VERON – EXERCICE 2017 –</b>				
<b>Intitulé</b>		<b>Section d'investissement</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Total des sections</b>
<b>Recettes</b>	Réalisations	119 026,25 €	120 246,00 €	239 272,25 €
<b>Dépenses</b>	Réalisations	505 274,00 €	119 026,25 €	624 300,25 €
<b>Résultat</b>	Excédent	---	1 219,75 €	---
	Déficit	386 247,75 €	---	385 028,00 €

### **4 - DL20180530M04 – Finances locales – Approbation du compte administratif du budget principal 2017**

Sous la présidence de Catherine PARDILLOS, Monsieur le Maire ayant quitté la salle pour le vote du compte administratif, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 2 voix contre (Sabine LECONTE, Pascal LUZEAU), 4 abstentions (Philippe LACROIX, Philippe DUBOIS, Yanne BENOIST, Ilizette SA) et 25 voix pour, **approuve** le compte administratif du Maire pour le budget principal de l'exercice 2017, qui s'établit comme suit :

<b>COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2017 –</b>				
<b>Intitulé</b>		<b>Section d'investissement</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Total des sections</b>
<b>Recettes</b>	Réalisations	4 358 539,57 €	12 188 871,16 €	16 547 410,73 €
<b>Dépenses</b>	Réalisations	7 141 564,44 €	10 909 489,02 €	18 051 053,46 €
<b>Résultat</b>	Excédent	---	1 279 382,14 €	---
	Déficit	2 783 024,87 €	---	1 503 642,73 €

### **5 - DL20180530M05 – Finances locales – Approbation du compte administratif du budget annexe commerces 2017**

Sous la présidence de Catherine PARDILLOS, Monsieur le Maire ayant quitté la salle pour le vote du compte administratif, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **approuve** le compte administratif du Maire pour le budget annexe commerces de l'exercice 2017, qui s'établit comme suit :

<b>COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE COMMERCES – EXERCICE 2017 –</b>				
<b>Intitulé</b>		<b>Section d'investissement</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Total des sections</b>
<b>Recettes</b>	Réalisations	1 044 555,79 €	1 066 344,45 €	2 110 900,24 €
<b>Dépenses</b>	Réalisations	24 416,19 €	1 558 297,34 €	1 582 713,53 €
<b>Résultat</b>	Excédent	1 020 139,60 €	---	528 186,71 €
	Déficit	---	491 952,89 €	---

#### **6 - DL20180530M06 – Finances locales – Approbation du compte administratif du budget annexe du lotissement Cormier Véron 2017**

Sous la présidence de Catherine PARDILLOS, Monsieur le Maire ayant quitté la salle pour le vote du compte administratif, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **approuve** le compte administratif du Maire pour le budget annexe du lotissement Cormier Véron de l'exercice 2017, qui s'établit comme suit :

<b>COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT CORMIER VÉRON – EXERCICE 2017 –</b>				
<b>Intitulé</b>		<b>Section d'investissement</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Total des sections</b>
<b>Recettes</b>	Réalisations	119 026,25 €	120 246,00 €	239 272,25 €
<b>Dépenses</b>	Réalisations	505 274,00 €	119 026,25 €	624 300,25 €
<b>Résultat</b>	Excédent	---	1 219,75 €	---
	Déficit	386 247,75 €	---	385 028,00 €

#### **7 - DL20180530M07 – Finances locales – Affectation définitive du résultat du budget principal de l'exercice 2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 2 voix contre (Sabine LECONTE, Jean-Pascal LUZEAU) et 30 voix pour, **constate** les résultats du budget principal de l'exercice 2017 ; **décide** l'affectation définitive du résultat 2017 au budget principal 2018 comme suit :

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>MONTANT</b>
Résultat cumulé de l'année 2017	<b>3 375 745,00 €</b>
Couverture du besoin de financement en section d'investissement	<b>2 415 580,30 €</b>
Report en fonctionnement (002) à inscrire au budget primitif 2018	<b>960 164,70 €</b>

#### **8 - DL20180530M08 – Finances locales – Affectation définitive du résultat du budget annexe commerces de l'exercice 2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **constate** les résultats du budget annexe commerces de l'exercice 2017 ; **décide** l'affectation définitive du résultat 2017 au budget annexe commerces 2018 comme suit :

<b>BUDGET ANNEXE DES COMMERCES</b>	<b>MONTANT</b>
Résultat cumulé de l'année 2017	<b>1 157 344,70 €</b>
Couverture du besoin de financement en section d'investissement	<b>0,00 €</b>
Report en section de fonctionnement à inscrire au budget primitif 2018	<b>32 243,16 €</b>
Report en section d'investissement inscrire au budget primitif 2018	<b>1 125 101,54 €</b>

### **9 - DL20180530M09 – Finances locales – Reversement de l'excédent du budget annexe commerces vers le budget principal de l'exercice 2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** le reversement de l'excédent de fonctionnement du budget annexe commerces de l'exercice 2018, d'un montant de 1 125 101,54 €, vers le budget principal 2018 de la Commune (Report en fonctionnement 002) :

Désignation	Montant
Résultat cumulé du budget annexe commerces de l'année 2017	<b>1 157 344,70 €</b>
Couverture du besoin de financement en section d'investissement	<b>0,00 €</b>
Report en section de fonctionnement à inscrire au budget primitif 2018	<b>32 243,16 €</b>
Report en section d'investissement inscrire au budget primitif 2018	<b>1 125 101,54 €</b>

### **10 - DL20180530M10 – Finances locales – Affectation définitive du résultat du budget annexe du lotissement Cormier Véron de l'exercice 2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **constate** les résultats du budget annexe du lotissement Cormier Véron de l'exercice 2017 ; **décide** l'affectation définitive du résultat 2017 au budget annexe du lotissement Cormier Véron 2018 comme suit :

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT CORMIER VERON	MONTANT
Résultat cumulé de l'année 2017	<b>5 666,98 €</b>
Couverture du besoin de financement en section d'investissement	<b>0,00 €</b>
Report en fonctionnement (002) à inscrire au budget primitif 2018	<b>5 666,98 €</b>

### **11 - DL20180530M11 – Finances locales – Reversement de l'excédent du budget annexe du lotissement Cormier Véron vers le budget principal de l'exercice 2018 et clôture du budget annexe du lotissement Cormier Véron**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** le reversement de l'excédent de fonctionnement du budget annexe du lotissement Cormier Véron de l'exercice 2018, **d'un montant de 5 666,98 €**, vers le budget principal 2018 de la Commune (Report en fonctionnement 002) ; **décide** de procéder à la clôture du budget annexe du lotissement Cormier Véron 2018.

### **12 - DL20180530M12 – Finances locales – Débat sur la formation des élus**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **prend acte** des actions de formation des élus de l'exercice 2017 ; **fixe** à 3 000 euros, le montant des crédits ouverts pour la formation des élus en 2018 ; **détermine** l'orientation de la formation des élus comme suit :

- l'organisation territoriale et les différents niveaux de compétences
- les fondamentaux de l'action publique locale
- les sujets en lien avec les délégations des différentes commissions
- l'actualisation des connaissances en fonction des modifications législatives ou réglementaires intervenues ou à venir ;

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2018.

### **13 - DL20180530M13 – Finances locales – Approbation du montant des charges transférées pour 2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 1 voix contre (Philippe LACROIX) et 31 voix pour, **approuve** le montant des charges transférées à Tours Métropole Val de Loire pour l'année 2018 :

Transferts de charges de fonctionnement	439 854,80 €
Transferts de charges d'investissement (voirie, éclairage public, eaux pluviales) aucun pour remboursement d'emprunt	1 090 000 € (de 2017 à 2019)
En 2018, le montant d'ACTP est ramené à 183 507,39 €	



#### **14 - DL20180530M14 – Finances locales – Convention de coopération avec Tours Métropole Val de Loire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **adopte** la convention de coopération avec Tours Métropole Val de Loire confiant à la commune de Fondettes des missions particulières de gestion et précisant les modalités de gestion du matériel à usage partagé entre la Ville et la Métropole ; **décide** que la convention s'applique pour l'année 2018 et sera renouvelable de façon tacite par période d'un an, sauf à ce que l'une des parties y mette fin au moins deux mois avant la date d'échéance ; **autorise** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention de coopération conclue entre Tours Métropole Val de Loire et la commune de Fondettes, ainsi que tout acte ou document afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

#### **15 - DL20180530M15 – Finances locales – Convention avec Tours Métropole Val de Loire pour le financement de l'espace aquatique métropolitain**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **adopte** la convention avec Tours Métropole Val de Loire pour le financement de l'espace aquatique métropolitain qui sera réalisé au lieu-dit les Grands Champs à Fondettes ; **autorise** Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer le règlement et tout document en application de la présente délibération ; **dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de l'exercice en cours :

##### Modalités financières

➤ la participation de la Ville s'élève à 236 220 € HT pour les travaux sous maîtrise d'ouvrage de Tours Métropole Val de Loire

➤ la participation de la Métropole s'élève à 84 310 € HT pour les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Fondettes

Après négociations, il est convenu de déduire de la participation de la Ville de Fondettes aux options du centre aquatique, la part payée par Tours Métropole. Ainsi, la participation de la Ville pour le financement des options est ramenée à  $236\,220 - 84\,310 = 151\,910$  € HT.

#### **16 - DL20180530M16 – Finances locales – Demande de Fonds de concours auprès de Tours Métropole Val de Loire au titre des investissements 2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **demande** auprès de Tours Métropole Val de Loire l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 140 715 € au titre des investissements de l'année 2018 ; **autorise** Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer tout document en application de la présente délibération /

<b>Aménagement du cimetière du cœur historique – Exercice 2018 –</b>			
<b>Dépenses HT</b>		<b>Recettes</b>	
Travaux d'aménagement	108 333 €	Fonds de concours Métropole	54 000 €
		Participation Ville	54 333 €
<b>Total</b>	<b>108 333 €</b>	<b>Total</b>	<b>108 333 €</b>

<b>Aménagement de la salle Jacques Villeret à L'Aubrière – Exercice 2018 –</b>			
<b>Dépenses HT</b>		<b>Recettes</b>	
Travaux d'aménagement	188 000 €	Fonds de concours Métropole	86 715 €
		DETR (non notifiée)	32 500 €
		Participation Ville	68 785 €
<b>Total</b>	<b>188 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>188 000 €</b>

#### **17 - DL20180530M17 – Finances locales – Demande de subvention au titre de la dotation de Soutien à l'Investissement Local**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **demande** une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local, au taux maximum, pour financer les aménagements de sécurisation de l'accès à l'école de La Guignière, sur la base d'un montant de 50 000 €.

## **18 - DL20180530M18 – Finances locales – Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** d'actualiser les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) qui s'appliqueront à compter du 1er janvier 2019, conformément à l'article L. 2333-6 du code général des collectivités territoriales :

<b>Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) à Fondettes</b>		
<b>Dimension</b>	<b>Montant maximal 2018 (en m<sup>2</sup>/an)</b>	<b>Montant maximal 2019 (en m<sup>2</sup>/an)</b>
<b>Enseigne</b> - Inférieure à 12 m <sup>2</sup> - Entre 12 m <sup>2</sup> et 50 m <sup>2</sup> - Supérieure à 50 m <sup>2</sup>	Exonération 31,00 € 62,00 €	<b>Exonération</b> <b>31,40 €</b> <b>62,80 €</b>
<b>Dispositif publicitaire et pré-enseigne</b> - Support non numériques < 50 m <sup>2</sup> - Support non numériques > 50 m <sup>2</sup> - Support numériques < 50 m <sup>2</sup> - Support numériques > 50 m <sup>2</sup>	15,50 € 31,00 € 46,50 € 93,00 €	<b>15,70 €</b> <b>31,40 €</b> <b>47,10 €</b> <b>94,20 €</b>

## **19 - DL20180530M19 – Commande publique – Avenant n° 2 au marché de travaux n° 2017-02 pour la requalification des espaces publics du Cœur historique**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 2 voix contre (Sabine LECONTE, Jean-Pascal LUZEAU) et 30 voix pour, **autorise** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer l'avenant n°2 au lot n°1 du marché de travaux n°2017-02 pour la réalisation des travaux de requalification des espaces publics dans le cœur historique, soit un total de + 7 179,64 € hors taxes ; **autorise** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer l'avenant à intervenir et tous les actes rattachés à la présente délibération ; **dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la Commune.

## **20 - DL20180530M20 – Domaine et patrimoine – Commande publique – Permis d'aménager pour la requalification de l'entrée et les travaux intérieurs du cimetière du cœur historique et convention de co-maîtrise d'ouvrage avec Tours Métropole Val de Loire pour l'aménagement des abords et de l'entrée**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **autorise** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à déposer la demande de permis d'aménager pour la requalification de l'entrée et les travaux intérieurs du cimetière du cœur historique, et à accomplir toutes autres formalités qui seraient nécessaires à l'exécution de la présente délibération ; **approuve** la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la ville de Fondettes et Tours Métropole Val de Loire pour l'aménagement des abords et de l'entrée du cimetière du cœur historique et autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer la convention et tout document en application de la présente délibération ; **précise** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de l'exercice en cours :

Coût estimatif du projet global : 120 000 € TTC (aménagement espace intérieur : entrée, pourtour du monument aux morts, préau, cache-conteneurs) + 12 000 € TTC pour le pavage du parvis extérieur (partie Métropole) + 10 000 € TTC pour le sablage des allées. Une demande de fonds de concours à hauteur de 50 % du montant des travaux (HT) est déposée auprès de la Métropole.

## **21 - DL20180530M21 – Domaine et patrimoine – Acquisition de la parcelle CM 225 située au lieu-dit « Le Bourg » et de la parcelle ZR 123 située au lieu-dit « La Fosse Cathelin »**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** d'acquérir la parcelle cadastrée CM n° 225 sise au lieu-dit « Le Bourg », d'une superficie totale de 221 m<sup>2</sup>, moyennant le prix de 7 500 euros ; **décide** d'acquérir la parcelle ZR n° 123 située au lieu-dit « La Fosse Cathelin », d'une superficie de 1 962 m<sup>2</sup>, moyennant le prix de 2 354,40 euros ; **autorise** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte de vente ainsi que tous les documents se rattachant à la présente délibération ; **précise** que ces acquisitions seront ratifiées par acte notarié, aux frais de la Ville, cette acquisition ne donnera lieu à aucune perception au profit du Trésor, en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts, les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

## **22 - DL20180530M22 – Domaine et patrimoine – Convention avec l'association Entraide et Solidarités pour la gestion de deux logements sociaux temporaires**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **adopte** la convention avec l'association Entraide et Solidarités (représentée par sa Présidente, siège : n°46, rue Gustave Eiffel à Tours) pour la mise à disposition de deux logements communaux situés 6, rue de la République à Fondettes, moyennant un loyer annuel de 4 592,40 € révisable (l'association se voit confier la gestion de l'occupation) ; **décide** que l'impôt foncier et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères restent à la charge de la commune de Fondettes ; **autorise** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention conclue pour une durée de trois ans à compter de sa signature avec reconduction expresse d'année en année par simple lettre.

## **23 - DL20180530M23 – Finances locales – Modification du règlement intérieur du service public de restauration scolaire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** de modifier le règlement intérieur du service public de restauration scolaire comme suit et **autorise** Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer tout document en application de la présente délibération :

- 1 - Suppression du paragraphe concernant les lettres de relance qui sont abrogées
- 2 - Paiements en ligne autorisés, via le site de la Ville de Fondettes
- 3 - Au terme de deux prélèvements automatiques rejetés au cours de l'année scolaire, ce mode de paiement sera révoqué d'office
- 4 - Toute facture non réglée en fin de mois sera majorée de 5 € pour frais de gestion.

## **24 - DL20180530M24 – Fonction publique – Modification du tableau des effectifs du personnel communal**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** de modifier le tableau des effectifs du personnel communal considérant le transfert auprès du CCAS, d'une partie du temps de travail d'un agent communal titulaire qui a pour mission le transport des personnes âgées à hauteur de 3 heures par semaine.

<b>EFFECTIFS DES AGENTS TITULAIRES</b>	
<b>- Filière TECHNIQUE</b>	
➤ Transformation d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet de 10,5/35 en un poste d'adjoint technique à temps non complet de 7,5/35 :	
<b>Adjoint technique 10,5/35</b>	<b>Adjoint technique 7,5/35</b>
ancien effectif : 1	ancien effectif : 2
nouvel effectif : 0	nouvel effectif : 3

## **25 - DL20180530M25 – Institutions et vie politique – Actualisation de la convention de mise à disposition de service et de personne transféré à Tours Métropole Val de Loire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **approuve** les modifications de mise à disposition de services ou parties de service de la commune de Fondettes auprès de Tours Métropole Val de Loire ci-après ; **approuve** les modifications de mise à disposition de services ou parties de service de Tours Métropole Val de Loire auprès de la commune de Fondettes ; **autorise** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les avenants n°1 aux conventions initiales de mise à disposition ascendante et descendante de services ou parties de service entre la commune de Fondettes et Tours Métropole Val de Loire, ainsi que tout acte ou document afférent à la mise en œuvre de la présente délibération :

SERVICES ET EMPLOIS COMMUNAUX MIS A DISPOSITION DE LA MÉTROPOLE				
Service	Libellé du poste	Cadre d'emplois	Nombre d'agents	% de mise à disposition
Encadrement des services techniques	DST - DSTA	Ingénieurs territoriaux	2	110 %
Service administratif des services techniques	Responsable du service	Rédacteur territorial	1	20 %
	Agent administratif et comptable	Adjoint administratif	3	130 %
Service Parcs et Jardins dans sa totalité	Responsable du service	Technicien territorial	15 agents au total (dont 3 saisonniers à 65 % 2 de 6 mois et 1 de 8 mois)	897,3 % (789 % + 108,3 % de saisonniers)
	Encadrant direct	Agent de maîtrise		
	Agents d'entretien des espaces verts	12 Adjointes techniques et 1 Emploi d'avenir		
Aménagement Urbain	Agent chargé du foncier	Rédacteur territorial	1	90 %

SERVICES MÉTROPOLITAIN MIS A DISPOSITION DE LA COMMUNE			
Service	Emplois	Nombre d'agents	% de mise à disposition
VOIRIE	Adjointes techniques	8	145 %
	Agents de maîtrise	3	50 %
	Techniciens	2	15 %
TOTAL en équivalent temps plein		2,10	

## **26 - DL20180530M26 – Modification des statuts de l'association des communes riveraines de la Loire et autres cours d'eau**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **adopte** les nouveaux statuts de l'Association des communes riveraines de la Loire et autres cours d'eau qui souhaite devenir un interlocuteur de la Métropole ; **dit** que le montant de la participation (0,07 € par habitant) sera prélevé sur le budget principal de l'exercice en cours.

**Le Maire de Fondettes,**  
Cédric de Oliveira



Direction de la citoyenneté,  
du suivi juridique et des marchés publics  
Dossier suivi par :  
Mme Dominique HAUDIQUET  
☎ 02 47 88 11 02  
Courriel : [conseilmunicipal@fondettes.fr](mailto:conseilmunicipal@fondettes.fr)  
Réf/courrier : CDO/GC/ER/DH 20180529